

LA TRIBUNE UN JOUR du Monde

Pourquoi dramatiser ?

Certains alarmistes, de parti pris répandent le bruit que la situation va se compliquer sur un théâtre politique voisin. Ils invoquent une histoire de transport de charbon, de cargos arriétés, et maintenant de... conversations.

N'y a-t-il pas eu des orages, lourds éclaircies fulgurants, sur la Hollande, la Belgique ? Dans les Balkans, de douze heures étreintes ne se sont elles pas brusquement dénouées ?

N'y a-t-il pas eu — incidents plus dramatiques — des bateaux neutres envoyés par dizaines au fond des eaux par des sous-marins du Reich ? Et cette « valse » ne continue-t-elle pas ? Et l'« Assama-Ruhr » délesté de ses passagers allemands ? Et l'« Altmark » remenant de force ses prisonniers anglais ?

Et des bateaux transportant du charbon, amenés dans un port de contrôle ? Tout cela est maintenant réglé, ou plutôt définitivement classé... Et ce n'est pas parce que Goebbels amplifie sa propagande, parce qu'il lance à travers le monde, des nouvelles à sensation et de plus en plus fausses qu'il faut croire que ça va « barder... » à côté...

Mais non ! Les alliés sont parés. Ils surveillent avec sagacité l'échiquier européen. Ne rien exagérer et voir clair, voilà la bonne et juste méthode.

Un « mais » de taille... Nous raser l'herbe sous le pied en Roumanie en offrant à ce pays une garantie qui ferait de la notre un zéro, ce serait là un coup de maître.

Mais, il y a... à cela, une condition ; pour réussir dans les Balkans ; pour nous faire ce croc-en-jambe dans le Proche-Orient, il ne faut pas à l'Allemagne l'appui de Moscou ; il lui faut le secours de l'Italie.

Et c'est là tout le secret de l'entrevue du Brenner : amener Mussolini à se montrer récalcitrant et par cela, faire le jeu du Reich.

Mais... car il y a un « mais » et il est de taille ; d'une taille que le Reich, ne pourra surmonter ; malgré la visite de Ribbentrop au Saint-Siège...

En effet le rapprochement de plus en plus étroit du gouvernement fasciste et du Vatican rend malaisée la liaison avec les compères du marché nazi-soviétique.

Hitler, admettons-le, peut trouver des arguments capables de tenter Mussolini, de rallier à sa thèse la public itation — nécessité dit-on d'arrêter la marche du bolchevisme — mais quels arguments moraux pourrait-il faire valoir auprès de Saint-Père ?

En décembre dernier, le Pape a déclaré que la non-belligérance de l'Italie lui permettait de travailler à la restauration d'une vraie paix, basée sur les nobles principes de la justice et de l'humanité.

Quelle autorité pourrait conserver le dictateur qui a cherché la réconciliation de l'Eglise et de l'Etat, s'il liait le sort de son pays catholique, aux puissances des ténébres ?

La Turquie en armes Et puis, il faut compter non seulement sur les arguments moraux, mais aussi sur les arguments « frappants » pour arrêter les convoitises sur les Balkans, des maîtres du Reich et de Soviétie.

LA PRESSE PARSEUSE

Les journaux reviennent sur le vote de la Chambre.

M. Léon Blum écrit dans Le Populaire : Quant au Centre et à la droite, leur attitude est plus, malaisément compréhensible. Ils étaient pour une très large part, les auteurs responsables de la démission du Cabinet Daladier.

Je n'aperçois qu'une explication plausible, en dépit des dénégations qui ont été faites, et qui est là, quand je l'ai formulée au cours de la séance. Ils avaient été déçus par la solution apportée à la crise qu'ils avaient ouverte, et qui leur donnait un prétexte pour provoquer une déception si amère et si âpre, sinon la rentrée des socialistes dans le gouvernement.

Le Cabinet Reynaud, qui avait obtenu une forte majorité dans le scrutin proclamé, qui avait même groupé la majorité absolue de l'Assemblée, abstentionnistes compris, est demeuré à son poste ainsi qu'il en avait le droit et le devoir.

Je n'ai pas eu de ministres, y compris les représentants du parti radical, qui ont assuré de leur collaboration loyale le chef du gouvernement. M. Paul Reynaud est pleinement libre d'agir et tout le monde l'attend à l'œuvre.

Du Journal des Débats (éditorial) : Non, en vérité, ce n'est pas le moment de des combinaisons personnelles, des coups de parti, des amours-propres et des ambitions, c'est l'heure de penser uniquement à la guerre et à la France.

« C'est exagéré aussi. Tu as vu : elle était juste comme un citron. Quand le facteur ne s'arrête pas, elle ne dit plus un mot de la journée. Elle prend un air tragique. On déjeune et on dîne en silence. Il y aurait eu, le matin, un enterrement dans la maison que celle-ci ne paraîtrait pas plus funèbre. Elle devrait réagir ! Ce n'est pas non plus très gai pour nous... »

« Il devrait écrire davantage. » « Il n'a peut-être pas le temps. Tu sais, là-bas, dans la zone, ils ont parfois aussi de rudes journées... »

« On a toujours le temps d'écrire à sa femme. » « Sans doute. Mais quand on est étreint par une longue journée de travaux auxquels on n'est pas habitué, on n'a pas toujours le goût ni le courage d'écrire. Et puis, on est mal installé. Une caisse dans une grange en guise de bureau... Des camarades qui vont et viennent, qui vous dérangent, qui vous font des blagues, qui vous pressent en chœur, et sans patience de venir faire le quatrième à la belotte... On remet la lettre au lendemain... »

« Oui, mais cinq jours ! » « Oui, mais cinq jours ! Tous les jours des faits intéressants à raconter... »

« Malgré tout, après un an de mariage... » « Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

« Vivement qu'il revienne en permission ! » « Il ne peut-être pas tous les jours de faits intéressants à raconter... »

« Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

« Vivement qu'il revienne en permission ! » « Il ne peut-être pas tous les jours de faits intéressants à raconter... »

« Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

« Vivement qu'il revienne en permission ! » « Il ne peut-être pas tous les jours de faits intéressants à raconter... »

« Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

CONTE DE PAQUES JOYEUX CARILLO

— Noël a encore le cafard, dit Madame Pamplemousse à son mari.

Le repas s'achevait. Leurs yeux se portèrent vers l'assiette de leur fille qui baignait dans son jus de kirsch un amas inachevé.

La jeune femme s'était levée de table avant le café, qu'elle adorait, sans dire un mot. C'était mauvais signe. Elle s'était retirée dans le petit salon, brusquement avide de solitude.

« A quoi bon, du reste ! » — Depuis quand est-elle sans lettre de son mari ? dit M. Pamplemousse.

« Cela fait cinq jours. C'est long. » « C'est beaucoup, en effet. Il n'y a pourtant pas lieu de s'inquiéter de la sorte. Georges n'est pas en danger immédiat. Aux dernières nouvelles, il était toujours aux environs de Metz, qui n'est pas évacuée, et il ne semblait pas envisager un départ prochain. »

« Elle laisse aller son imagination. Tu sais bien. Elle a peur des avions, des tirs d'artillerie prolongés... » « C'est ridicule. Les obus ne vont pas jusque-là. Et quant aux avions, il n'est pas plus exposé que nous. »

« Quand tu diras... C'est une femme. Cela ne se raisonne pas. Il devrait tout de même lui écrire plus souvent... Un jour sans lettre crée dans cette maison une atmosphère de catastrophe ! »

« C'est exagéré aussi. Tu as vu : elle était juste comme un citron. Quand le facteur ne s'arrête pas, elle ne dit plus un mot de la journée. Elle prend un air tragique. On déjeune et on dîne en silence. Il y aurait eu, le matin, un enterrement dans la maison que celle-ci ne paraîtrait pas plus funèbre. Elle devrait réagir ! Ce n'est pas non plus très gai pour nous... »

« Il devrait écrire davantage. » « Il n'a peut-être pas le temps. Tu sais, là-bas, dans la zone, ils ont parfois aussi de rudes journées... »

« On a toujours le temps d'écrire à sa femme. » « Sans doute. Mais quand on est étreint par une longue journée de travaux auxquels on n'est pas habitué, on n'a pas toujours le goût ni le courage d'écrire. Et puis, on est mal installé. Une caisse dans une grange en guise de bureau... Des camarades qui vont et viennent, qui vous dérangent, qui vous font des blagues, qui vous pressent en chœur, et sans patience de venir faire le quatrième à la belotte... On remet la lettre au lendemain... »

« Oui, mais cinq jours ! » « Oui, mais cinq jours ! Tous les jours des faits intéressants à raconter... »

« Malgré tout, après un an de mariage... » « Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

« Vivement qu'il revienne en permission ! » « Il ne peut-être pas tous les jours de faits intéressants à raconter... »

« Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

« Vivement qu'il revienne en permission ! » « Il ne peut-être pas tous les jours de faits intéressants à raconter... »

« Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

« Vivement qu'il revienne en permission ! » « Il ne peut-être pas tous les jours de faits intéressants à raconter... »

« Justement. Lui aussi, il doit avoir parfois ses petites crises de cafard. C'est naturel. Alors, il me semble sans doute qu'il vaut mieux ne pas écrire à ces moments-là, de peur que ses lettres s'en ressentent... Ce serait encore pire. »

Réglementation de la vente du pain

A PARTIR DU 1er AVRIL Sont autorisés : a) Pain de consommation courante (y compris le pain grillé et le pain dit « à souper ») d'un poids minimum de 1 k. 300 de forme boulot et d'une longueur maximum de 0 m. 70 ; b) Pain dit de 1 k. et le pain dit de 500 gr. bénéficiant d'une certaine tolérance de poids fixée par arrêté préfectoral ; c) Croissants, biscottes fraîches ou sèches et gressins.

Sont interdits : a) Pains de mie ; b) Pains plats ; c) Pains grillés ou farinés ; d) Pains de régime (sauf ceux au gluten ou à la caséine vendus par des établissements autorisés).

La vente du pain de consommation courante, entier ou par morceaux, ne peut se faire qu'au poids ; en conséquence, le vendeur doit, au moment de la vente, exiger que le poids soit vérifié par le fractionneur sur la demande du client ; toutefois, lorsque la boulangerie n'est pas approvisionnée en pain de consommation courante, l'acheteur peut exiger que lesdits pains soient vendus au poids et au prix du pain de consommation courante.

La soirée avait été morose. Noël n'avait dessiné les dents que pour soulager sa névralgie. Bancheire en philosophie elle maniait beaucoup de sérénité devant les épreuves de la vie.

« Quand je mourrai, déclarait-elle, je partirai sans avoir rien compris à tout ce qui se passe sur le globe terrestre. » M. Pamplemousse sourit. Il savait qu'il suffirait d'une joie retrouvée pour dissiper un jour, plus tard, cette amertume juvénile.

Noëlle dormait mal, et pen. L'idée de passer « dans le vide » cette journée de Pâques lui semblait intolérable.

« Elle vit le jour se lever, à travers les fins rideaux bleus d'un élégant camouflagé. Elle entendit s'éveiller les bruits de la rue, les cantons des chiens, le bruit du concierge brutalisant les poubelles, puis les cris et les rires des gamins, et des admonestations, des cris furieux... »

« Elle entendit une rufée précipitée dans l'escalier sonore... Puis, dans les étages supérieurs, des détonations de sonneries électriques, et de nouveaux galops, et des portes s'ouvrant et se refermant en claquant, et des bruits de galoches se rapprochant. »

« Ces sales gosses vont venir ici ! » murmura-t-elle. Une fois le diable en train, elle enfouit sa jolie tête blonde, aux ondulations malmenées, dans le creux de sein du grand oreiller bleu aux initiales de broderie entrelacées... Le carillon ne se fit pas attendre. Il lui parvint, étouffé. »

« Sonnez toujours, mes petits bonshommes ! Je ne vous donnerai pas le plaisir de m'avoir dérangée, bougonna-t-elle. Ah ! les petits vauriens, ils insistent ! Encore ! Oh là là ! Ils vont sonner jusqu'à ce qu'on aille ouvrir. J'en serai plus vite débarrassée, et si j'en attrape un... »

« Elle se glissa dans un peignoir brillant, le referma sur le déshabillé séduisant qui moulait ses jeunes lignes si sveltes, et courut, irritée, ouvrir brusquement la porte d'entrée de l'appartement... »

« C'était lui ! Lui, lui, Georges, chargé de tout son barda ! Lui dont le tour de permission avait été brusquement avancé, après plusieurs journées de marches forcées sur un nouveau secteur. »

« Chéri ! dit-il, tu as le sommeil lourd ! » La porte se referma bruyamment derrière le gaillard kaki et ses musettes.

Noëlle se jeta dans ses bras, avec toute la virtuosité adéquate à la situation. Henri FABIEN.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Un camion défonce un parapet et se renverse dans un étang

Cérilly (Allier), 24 mars. Un accident s'est produit au Pont-de-la-Pierre, près des Chalmignoux, sur la route nationale de Lurey-Lévy à Urcay.

Deux personnes se trouvaient dans le camion ; le conducteur et le fils de l'entrepreneur. Ce dernier est une jambe fracturée. Transporté à l'hôpital de Cérilly, le docteur Demahis réduisit la fracture.

Les Sports

LES GRANDS PRIX DE BELLERIVE aujourd'hui à Vichy

Malgré les temps terribles que nous traversons, la coquette cité belléroivienne n'a pas failli à sa tradition. Les grands prix cyclistes de Bellerive auront lieu quaud même ; dire qu'ils auront la même notoriété que ceux d'avant guerre, nous ne le voulons pas, mais nous pensons indubitablement qu'ils ont un beau succès.

Le nombre des engagés s'élève à plus de 40, ce sont tous les jeunes qui, pour une fois nous allons assister à une lutte splendide, où le chiqué et les combinaisons seront exclus, chacun aura à cœur de fournir le vainqueur et nous pouvons être sûr que ceux qui remporteront la victoire en seront dignes.

Pour commencer, à 14 heures aura lieu, en côte le 1er prix de Bellerive. Le départ se fera face au café Bizet, place de la République et l'arrivée sera jugée au café Dorat, 1.300 mètres plus haut.

Course palpitante qui demandera un effort musculaire assez conséquent, mais peu long. Quel sera le meilleur grimpeur, nous ne le dirons pas, allons tous au café Dorat, nous le connaîtrons et nous l'applaudirons comme il le convient.

Après une pause, à 15 heures précises aura lieu le départ du 2e prix de Bellerive. Sur un parcours de 10 kilomètres sur un parcours semé de deux belles embûches, les côtes de Terre-Blanche et du bois de l'Eau, nos jeunes espoirs auront la maîtrise de la route de la route de Gannat pour nous faire admirer leurs qualités de sprinter. A moins que le vainqueur se présente en militaire, ce qui peut être bien arriver.

Voici le parcours et l'heure probable : Bellerive, 15 h. ; Charmaux, 15 h. 10 ; Vandel, 15 h. 20 ; Escurloux, 15 h. 30 ; Cognat-Lyonne, 15 h. 40 ; Bois de l'Eau, 15 h. 45 ; Bellerive, 15 h. 55.

Le public est prié de laisser la chaussée entièrement libre, de façon d'éviter les chutes ou accidents.

Voici la liste des engagés avec leur numéro de dossards : 1. Muret, 2. Jourd'art, 3. Muriel, 4. Theull Alfred, 5. Tournaud, 6. Lebeau, 7. Gesuato, 8. Chabert, 9. Richard Louis, 10. Mierre, 11. Méchin, 12. Raymond, 13. Tavernier (tous de Vichy) ; 14. Lurier (Moulins) ; 15. Baudou ; 16. Genotte (Vichy) ; 17. Ratton (Clermont) ; 18. Desmarès ; 19. Lucenay ; 20. Gaudon ; 21. Bonnamour ; 22. Bonnet (Vichy) ; 23. Renard ; 24. Gigaux ; 25. Au-Louis ; 26. Laumond ; 27. Brun (Clermont) ; 28. Richard François (Vichy) ; 29. Revol ; 30. Belhache (Moulins) ; 31. Mignot ; 32. Paquet Jean ; 33. Carlier ; 34. Clermont ; 35. Lagarrigue ; 36. Nicmic ; 37. Van Ceist ; 38. Gisbert ; 39. Paquet Louis (tous de Clermont) ; 40. Biais (Bourbon-l'Archambault) ; 41. Mathias (Vichy).

La liste des engagés s'ouvrira encore de quelques noms, car nous apprenons que la clôture des engagements a été repoussée à 15 heures. Les noms de départ et ceux de la demande des généraux mécaniques qui dotent les deux équipes des prix suivants : Pour la première épreuve : 60, 40, 30, 15, 10, 10.

Pour la deuxième : 100, 60, 40, 30, 15, 10, 10.

La remise des dossards aura lieu au café Bizet, place de la République, au même endroit des vestiaires seront à la disposition des coureurs.

Et pour terminer indiquons les équipes qui ont été désignées pour organiser le Club Véloclub Vichy-sports.

7 avril : 2e épreuve du Grand Prix Arneaux (50 km.). 21 avril : 3e épreuve du Grand Prix Arneaux (50 km.). 19 mars : Grand Prix Miguez (50 km.). 9 juin : Grand Prix Robert Vidal (50 km.).

DEUX ÉVADÉS d'une maison de correction SONT ARRÊTÉS

Gap, 24 mars. La gendarmerie de Lafare-en-Champs, a procédé à l'arrestation de deux évadés de l'asile du Chevalon (Isère), les nommés L. J. et B. E. Un troisième évadé, L. J., 15 ans, a pu réussir à s'enfuir et disparaître dans les bois, mais, à 19 h. 30, dans la journée de vendredi, ce jeune homme se présentait à la gendarmerie de Gap. Ils seront reconduits à l'Institut de Voreppe.

MATCHES AMICAUX Dompière. — A. S. Dompière contre A. S. Moutilloux (1). Saint-Pourçain. — C.S. Saint-Pourçain (1) contre Etoile Montluonnaise (1). Nérès. — U.S. Nérès-les-Ilets (I.B.) contre F.C. Bézenit (1).

DEUX BEAUX MATCHES A DÉSERTINES C. O. Désertines (1) contre Blanzat Sport (1 et 2) Le C. O. D. s'est disputé pour former deux équipes, dont la seconde jouera en lever de rideau contre son équivalent de Blanzat.

LES GRANDS PRIX DE BELLERIVE aujourd'hui à Vichy

Malgré les temps terribles que nous traversons, la coquette cité belléroivienne n'a pas failli à sa tradition. Les grands prix cyclistes de Bellerive auront lieu quaud même ; dire qu'ils auront la même notoriété que ceux d'avant guerre, nous ne le voulons pas, mais nous pensons indubitablement qu'ils ont un beau succès.

Le nombre des engagés s'élève à plus de 40, ce sont tous les jeunes qui, pour une fois nous allons assister à une lutte splendide, où le chiqué et les combinaisons seront exclus, chacun aura à cœur de fournir le vainqueur et nous pouvons être sûr que ceux qui remporteront la victoire en seront dignes.

Pour commencer, à 14 heures aura lieu, en côte le 1er prix de Bellerive. Le départ se fera face au café Bizet, place de la République et l'arrivée sera jugée au café Dorat, 1.300 mètres plus haut.

Course palpitante qui demandera un effort musculaire assez conséquent, mais peu long. Quel sera le meilleur grimpeur, nous ne le dirons pas, allons tous au café Dorat, nous le connaîtrons et nous l'applaudirons comme il le convient.

Après une pause, à 15 heures précises aura lieu le départ du 2e prix de Bellerive. Sur un parcours de 10 kilomètres sur un parcours semé de deux belles embûches, les côtes de Terre-Blanche et du bois de l'Eau, nos jeunes espoirs auront la maîtrise de la route de la route de Gannat pour nous faire admirer leurs qualités de sprinter. A moins que le vainqueur se présente en militaire, ce qui peut être bien arriver.

Voici le parcours et l'heure probable : Bellerive, 15 h. ; Charmaux, 15 h. 10 ; Vandel, 15 h. 20 ; Escurloux, 15 h. 30 ; Cognat-Lyonne, 15 h. 40 ; Bois de l'Eau, 15 h. 45 ; Bellerive, 15 h. 55.

Le public est prié de laisser la chaussée entièrement libre, de façon d'éviter les chutes ou accidents.

Voici la liste des engagés avec leur numéro de dossards : 1. Muret, 2. Jourd'art, 3. Muriel, 4. Theull Alfred, 5. Tournaud, 6. Lebeau, 7. Gesuato, 8. Chabert, 9. Richard Louis, 10. Mierre, 11. Méchin, 12. Raymond, 13. Tavernier (tous de Vichy) ; 14. Lurier (Moulins) ; 15. Baudou ; 16. Genotte (Vichy) ; 17. Ratton (Clermont) ; 18. Desmarès ; 19. Lucenay ; 20. Gaudon ; 21. Bonnamour ; 22. Bonnet (Vichy) ; 23. Renard ; 24. Gigaux ; 25. Au-Louis ; 26. Laumond ; 27. Brun (Clermont) ; 28. Richard François (Vichy) ; 29. Revol ; 30. Belhache (Moulins) ; 31. Mignot ; 32. Paquet Jean ; 33. Carlier ; 34. Clermont ; 35. Lagarrigue ; 36. Nicmic ; 37. Van Ceist ; 38. Gisbert ; 39. Paquet Louis (tous de Clermont) ; 40. Biais (Bourbon-l'Archambault) ; 41. Mathias (Vichy).

La liste des engagés s'ouvrira encore de quelques noms, car nous apprenons que la clôture des engagements a été repoussée à 15 heures. Les noms de départ et ceux de la demande des généraux mécaniques qui dotent les deux équipes des prix suivants : Pour la première épreuve : 60, 40, 30, 15, 10, 10.

Pour la deuxième : 100, 60, 40, 30, 15, 10, 10.

La remise des dossards aura lieu au café Bizet, place de la République, au même endroit des vestiaires seront à la disposition des coureurs.

Et pour terminer indiquons les équipes qui ont été désignées pour organiser le Club Véloclub Vichy-sports.

7 avril : 2e épreuve du Grand Prix Arneaux (50 km.). 21 avril : 3e épreuve du Grand Prix Arneaux (50 km.). 19 mars : Grand Prix Miguez (50 km.). 9 juin : Grand Prix Robert Vidal (50 km.).

MATCHES AMICAUX Dompière. — A. S. Dompière contre A. S. Moutilloux (1). Saint-Pourçain. — C.S. Saint-Pourçain (1) contre Etoile Montluonnaise (1). Nérès. — U.S. Nérès-les-Ilets (I.B.) contre F.C. Bézenit (1).

DEUX BEAUX MATCHES A DÉSERTINES C. O. Désertines (1) contre Blanzat Sport (1 et 2) Le C. O. D. s'est disputé pour former deux équipes, dont la seconde jouera en lever de rideau contre son équivalent de Blanzat.

Enfin, la première équipe doit jouer au stade de la place de la République, au même endroit des vestiaires seront à la disposition des coureurs.

Et pour terminer indiquons les équipes qui ont été désignées pour organiser le Club Véloclub Vichy-sports.

Souscrivez Thésauriser c'est : Prolonger la guerre ; Rendre la victoire incertaine ; Vouloir la mort de beaucoup de soldats ; Créer un mauvais état des finances, appauvrir la France. Souscrire c'est : 1 Rendre la guerre plus courte ; 2 Assurer la victoire ; 3 Protéger la vie des soldats ; 4 Aider, fortifier l'état de nos finances, préparer une paix féconde.

BONS D'ARMEMENT TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE THIERS Foires et Marchés

Thiers, 24 mars. Voici le compte rendu de l'audience du 20 courant : Hausse illicite. — Un industriel de la région, est poursuivi pour infraction au décret-loi du 6 septembre 1939, qui interdit toute majoration de prix des marchandises en dehors de celles autorisées par le Comité départemental de surveillance.

On aurait relevé sur une des factures, en date du 24 octobre, une hausse d'environ 1/2 % par rapport aux prix stipulés sur une précédente facture du mois d'août précédent, alors que la hausse autorisée en ce qui concerne les marchandises livrées en octobre, il s'agissait, en réalité, de conditions fixées des la fin juillet, par conséquent antérieurement au décret-loi du 6 septembre.

Pour éclairer sa religion, le tribunal ordonne un supplément d'information qui est donné à M. le juge Brosson.

Délit de fuite. — Dassaud Françoise, receveur-buraliste à Courpière, circulant en auto, le 11 février au soir, sur la route de Port-Dore, rentrant à son domicile.

Peu après Néronde, les gendarmes de Courpières, surveillant la circulation, lui intimèrent l'ordre de s'arrêter, du geste et à l'aide du sifflet, à roulette. Dassaud n'en continua pas moins son chemin, et ce n'est qu'après une poursuite rapide à moto, qu'elle, que les représentants de l'autorité purent le rejoindre.

Pour sa défense, Dassaud soutient qu'il n'a rien vu ni entendu. Mais les gendarmes sont formels, et le tribunal inflige au délinquant, une amende de 16 francs.

Un gravé délit. — Ces derniers mois, un commerçant de la localité de Courpière, de sa clientèle, quelques débris d'or : morceau de dentier, partie de boucles d'oreilles, etc., pour un total d'environ 300 francs.

Mais, depuis septembre dernier, un décret-loi réglemente le commerce de l'or, qui est soumis à l'autorisation préalable de la Banque de France.

Ce commerçant ignorait cette nouvelle disposition. Néanmoins, n'est censé d'ignorer la loi ! c'est la raison pour laquelle le délinquant est traduit en justice.

M. Calamy, défenseur, expose qu'en réalité, le décret-loi, dont il est question, vise les trafiquants d'or, qui soumettent nos campagnes et envoient à l'étranger le produit de leurs trafics.

Le tribunal, fort compréhensif, ramène l'affaire à ses véritables proportions en infligeant au commerçant qu'une peine légère de 16 francs d'amende. (A suivre).

AVIS de DÉCÈS Vichy. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. Jean ECHAUBARD-HAISCH décédé à Vichy dans sa 45e année, muni des Sacraments de l'Eglise, en son domicile, rue de Chateaudun, n° 22. La cérémonie funéraire aura lieu le mardi 26 courant, à 9 heures, en l'église St-Louis. Le lieu de repos est au domicile mortuaire, à 13 heures 30. De Profundis : De la part de toute la famille et ses amis.

Dans l'autobus en tram, métré, chemin de fer, si l'air est chargé de poussières, la Pastille Sadler est nécessaire. Antiseptique, la Sadler purifie l'air respiré et prévient les bronches de la contagion. C'est de l'air pur en tablettes. La boîte : 6,35, toutes pharmacies.

Pour votre foie Si vous avez tout essayé et que rien ne vous a soulagé, prenez BOLDARLEM CHATELAIN capsules à chaque repas. Vous obtiendrez la disparition certaine de tous vos maux hépatiques. Toutes Pharmacies ou Ets Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES HERNIEUX QUEL EST LE BANDAGE IDEAL ? LA MAIN Le super-nouveau Docteur BARRETTERIE de Paris, se caractérise comme une main et maintient sans PELOTE et sans RESSORT les hernies les plus volumineuses. Exigez le véritable RAMEAU, spécialiste herniaire, diplômé E.P.O.M., 4, rue du Grand-Moulin, à SAINT-ETIENNE.

Un gardien vigilant surveille votre propriété, mais pour protéger votre gorge et vos poumons, avez recours à la Pastille Sadler Fondant lentement dans la bouche, elle détruit les germes morbides, calme l'irritation et facilite la respiration, c'est de l'air pur en tablettes. La Pastille Sadler est une innovation scientifique, basée sur les principes de la science moderne.

LES DEBATS NOUVEAUX* 4 heures du matin

Communiqué officiel N° 406 DU 24 MARS (soir)

Rien à signaler.

C'est en vain que le Reich cherche à diminuer l'importance du raid de la R.A.F. sur l'île de Sylt

Londres, 24 mars. En réponse aux efforts tentés par la propagande allemande, pour diminuer l'importance et les conséquences du raid aérien britannique sur Sylt, on se contente de faire observer, dans les milieux britanniques responsables, que les dégâts infligés au cours du raid, tels qu'ils ont déjà été annoncés, ne sont nullement exagérés et se trouvent confirmés, d'une part, par les rapports des pilotes, d'autre part, par des déclarations de source neutre.

Après avoir nié qu'il y ait eu un raid sur Sylt, la propagande allemande prétendit que la R. A. F. avait seulement jeté des bombes sur le Danemark, puis il fut annoncé qu'une maison de Sylt était en feu; plus tard, cette maison devint, d'après le récit allemand, un hôpital militaire.

On a l'impression, à Londres, qu'il est peu probable qu'un hôpital ait été établi au milieu d'un tel objectif militaire.

L'Allemagne évaluait d'abord à quinze ou vingt le nombre d'avions britanniques ayant pris part à l'attaque. Ce chiffre est maintenant monté à quarante.

Les Allemands prétendent avoir abattu trois avions. En fait, un seul n'a pas regagné sa base.

Ils prétendent, d'autre part, que les quatre-vingts avions ont lâché cent bombes, soit une moyenne de un 1/4 par appareil. C'est, dit-on, Londres, un chiffre ridicule. Les bombardiers déversèrent quarante tonnes de bombes sur la base de Bornum.

On n'a pas encore publié de déclaration quant au nombre de victimes allemandes.

LA PRESSION ALLEMANDE sur la Roumanie

Ankara, 24 mars. Les nouvelles exigences allemandes vis-à-vis de la Roumanie ont amené un mouvement d'indignation à Ankara.

Dans son éditorial quotidien, « Ulus », sous la signature du député Rifki Atay, les journaux nationalistes allemands n'ont pas le caractère d'un ultimatum, comme le prétend la Roumanie, il faut se rappeler les paroles de Goering au début de la guerre.

Ceux qui ne voudront pas nous livrer ce dont nos armées ont besoin, nos armées iront leur prendre.

L'Allemagne s'écartera des mers par le blocus des Alliés, poursuit l'auteur, se tourne vers les petits Etats pour exiger des livraisons et ceux-ci se voient enlever la liberté de refuser, même si les conditions ne leur plaisent pas.

Cependant, le Reich se croit le droit d'interdire la livraison aux Alliés, même comme de l'or.

Comment le Reich peut-il concilier ces pratiques avec la prétention de considérer comme un abandon de la neutralité par les mêmes petits pays le fait de se soumettre au blocus allié?

On ne peut vivre actuellement en Europe, conclut l'auteur, que si on se trouve loin de l'Allemagne ou si l'on est en mesure de voir la menace allemande contrée par l'intervention directe et active des Alliés.

M. Refik Saydam visite la Turquie

Sтамбуl, 24 mars. Le président du Conseil, M. Refik Saydam, est arrivé ce matin à titre privé à Stamboul, où il fut accueilli par le seul préfet de la ville, sans aucune cérémonie.

Il reparaitrait probablement sous peu pour la Thrace, toujours à titre privé.

Les plénipotentiaires finlandais ont été «chambrés» à Moscou

Stockholm, 24 mars. Selon les informations complémentaires sur le séjour des plénipotentiaires finlandais à Moscou, ceux-ci furent traités comme des parlementaires venus discuter les conditions d'un armistice.

S'ils n'avaient pas les yeux bandés, ils étaient confinés dans un hôtel particulier dont ils ne sortaient que pour se rendre au Kremlin.

De sévères précautions interdirent, aux négociateurs finlandais, le moindre contact avec les ambassades et légations étrangères, à l'exception de la légation de Suède.

Des avions inconnus ont survolé la Hollande

Amsterdam, 24 mars. Plusieurs avions de nationalité inconnue ont survolé la Hollande de nuit, entre 23 heures et minuit. Ils ont été signalés, notamment, dans le nord du pays, ainsi qu'au-dessus de Arnhem, d'Urk et de toute la province de la Hollande septentrionale.

LES JAPONAIS battus dans le Lingsham

Londres, 24 mars. On mande de Chungking à l'agence Reuters: Les autorités militaires chinoises ont annoncé que la tentative faite par les Japonais pour supprimer la menace pesant sur les lignes de communications, sur la frontière du Kwangsi et du Kwangtong entre Nanning et Yambow a échoué. C'est jeudi dernier, selon les dépêches en question, qu'après une bataille sévère dans les montagnes, au nord-est de Lingsham, les Japonais commencèrent à battre en retraite vers la grande route, poursuivant les Chinois.

D'autres forts détachements de troupes chinoises s'efforcèrent activement de couper cette retraite.

Entre temps, en Chine septentrionale, les forces chinoises attaquent Wuynan.

Dans le Suiyuan occidental, un détachement chinois aurait pénétré dans la nouvelle ville de Wuynan, mercredi soir, attaquant les troupes japonaises en plusieurs combats de rues.

Les efforts de von Pappen à Ankara

Copenhague, 24 mars. Le correspondant à Berlin, du Politiken écrit: M. von Pappen, ambassadeur d'Allemagne à Ankara, travaille toujours à amener les Turcs à annuler les droits de passage, dans les Dardanelles, obtenus par les Anglais au traité de Montreux. Les ambassadeurs d'Italie et de Russie soutiennent cette demande et voudraient que la Turquie fasse une déclaration de neutralité rétablissant l'état de choses d'avant 1939.

Cependant, conclut en substance le journaliste danois, ce n'est pas sans appréhension qu'on apprend, à Berlin, que des efforts ont été envoyés à l'armée du général Weizsacker et on craint de ne pouvoir réussir, tout au moins au début, à faire perdre aux Anglais l'excellente position qu'ils possèdent dans ces zones d'importance stratégique.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA CONFÉDÉRATION des anciens combattants

Paris, 24 mars. Le conseil national de la confédération nationale des Anciens Combattants et victimes de la guerre (légion française des combattants) a poursuivi ce matin ses travaux à 9 heures, au siège de l'Alliance française, 101, boulevard Raspail.

La séance de la matinée s'est terminée à midi.

Le conseil national a repris ses travaux cet après-midi à 14 heures.

L'ensemble des rapports revus par les commissions et le texte définitif des vœux et motions, seront soumis aux délégués à la séance plénière qui se tiendra demain lundi, à 9 heures.

LES VŒUX

Voici les vœux qui seront soumis demain 25 mars, à l'approbation du conseil national de la Confédération nationale des Anciens Combattants et victimes de la guerre:

« Légion française des combattants: Le conseil national affirme son attachement au rôle des Anciens Combattants et mettra la totalité des forces qu'ils représentent au service du pays et de ses destinées.

« Adresser aux armées françaises, ainsi qu'à leurs chefs, le salut cordial et confiant des Anciens Combattants.

« Respecter devant eux qui ont déjà fait le sacrifice leur vie, et assurer les familles de leur sollicitude affectueuse.

« Renouveler une fois de plus sa foi inébranlable dans le succès de nos armées et dans les destinées de notre patrie.

« Adresser un fraternel aux armées britanniques de terre, de mer et de l'air, qui combattent avec les armées françaises, et pour le même idéal d'indépendance et de dignité nationale.

« Au moment où les deux nationalités mettent en commun la totalité des ressources de leurs armées, proclamer sa foi inébranlable dans leur victoire finale contre la barbarie.

« Assure l'héroïque peuple finlandais et sa valeureuse armée de sa pleine admiration pour la magnifique défense de leur pays contre l'agression des barbares, donnant ainsi au monde un splendide exemple de patriotisme et d'indépendance.

« S'incline avec respect devant la glorieuse marche Mannerheim. Affirme sa foi inébranlable dans la victoire, qui, en sauvant la civilisation, rendra la liberté au peuple tchécoslovaque.

« Au moment où l'armée polonaise se reconstruit sur notre sol et va, comme de 1914 à 1918, combattre côte à côte avec l'armée française, pour la défense d'un même idéal, assure l'héroïque peuple polonais de son indéfectible amitié, qui, en sauvant la civilisation, rendra la liberté au peuple tchécoslovaque.

L'APPLICATION DU CODE DE LA FAMILLE aura lieu le 1er avril

Paris, 24 mars. L'Officiel publie trois circulaires relatives à l'application du Code de la famille, à dater du 1er avril 1940, adressées à MM. les Préfets:

Assistance à la famille

A la date du 1er avril 1940 entre en vigueur l'assistance à la famille.

Il pourra se trouver que des familles actuellement bénéficiaires, soit de l'encouragement national aux familles nombreuses, soit de l'assistance aux familles nombreuses remplissent, du fait de la suppression de ces deux modes de secours, les conditions exigées pour obtenir le bénéfice de l'assistance à la famille.

Il faudrait leur éviter toute interruption dans le paiement de ces différentes allocations.

Vous voudrez bien, en conséquence, aviser ces familles qu'à partir du 1er avril 1940, elles cessent de percevoir leurs allocations, et qu'il leur appartient, dès maintenant, d'adresser à la mairie de leur résidence, une demande d'admission à l'assistance à la famille si elles sont dépourvues de ressources suffisantes.

Il conviendra toutefois de leur signaler qu'en vertu de l'article 79 du décret-loi du 16 décembre 1939 (Journal Officiel du 18 décembre 1939), l'assistance à la famille ne se cumule pas avec:

1° les allocations familiales et allocations de la mère au foyer; 2° les majorations de retraite ou de pension attribuées par l'Etat; les collectivités publiques ou tous organismes de prévoyance collective et obligatoire. Toutefois, les femmes veuves divorcées ou abandonnées ayant à leur charge trois enfants au moins, peuvent cumuler le bénéfice de l'assistance à la famille avec celui des allocations familiales et des allocations de la mère au foyer.

En conséquence, les chefs de famille qui bénéficient d'une quelconque de ces prestations, seront priés de s'abstenir de faire des demandes d'assistance à la famille, qui ne pourraient être accueillies favorablement et qui risqueraient d'entraîner inutilement les mariages.

Enfin, l'assistance à la famille n'est attribuée que pour les enfants de nationalité française et pour un an au maximum, avec possibilité de renouvellement.

La situation de la Hongrie par rapport à la guerre

Budapest, 24 mars. Au cours de «discussions» qu'il a faites au journal gouvernemental Magyarorszag, M. de Kanya, ancien ministre des Affaires étrangères, a parlé de la situation de la Hongrie dans la guerre.

Quoique certaines modifications territoriales, a-t-il dit, seraient favorables au point de vue hongrois, la situation actuelle de la Hongrie est bonne. Nos rapports avec les puissances de l'axe sont toujours amicaux. Ces puissances savent qu'elles ont en nous, comme Etat non belligérant.

D'autre part, les alliés estiment notre attitude correcte et les assurances dans le sens de la résolution du point de vue européen et par la voie pacifique de tous les problèmes touchant la Hongrie.

Un journaliste suisse expulsé d'Allemagne

Amsterdam, 24 mars. Le correspondant à Berlin de la Neue Zürcher Zeitung, M. J. C. Meyer, a reçu un avis d'expulsion et devra quitter l'Allemagne dans les trois jours. On suppose qu'il s'agit d'une représaille contre l'expulsion prononcée par le gouvernement suisse du correspondant à Berne du Voelkischer Beobachter.

Un camion tombe dans un ravin près de Marrakech

Marrakech, 24 mars. Sur la route de Marrakech à Ouarzazate, un camion se rendant dans une mine, pour y charger du minerai, a fait une chute dans un ravin d'une hauteur de cent mètres.

Le chauffeur a été tué sur le coup.

Le deuxième occupant de la voiture a été blessé.

Les deux victimes sont des Européens.

EN BELGIQUE M. de Schryver remplace M. Sap

Bruxelles, 23 mars. Le roi a signé, cet après-midi, l'arrêté nommant M. Auguste de Schryver, ministre des Affaires économiques des classes moyennes et du ravitaillement, en remplacement de M. G. Sap, mort subitement dans la nuit de lundi à mardi.

L'arrêté royal paraîtra au Moniteur dans le courant de la semaine prochaine.

M. A. de Schryver, député catholique, est né à Gand, le 16 mai 1888.

MORT du Professeur Branly

Paris, 23 mars. Le professeur Branly vient de mourir subitement à son domicile parisien, dans sa 96^e année.

Suspension des Conseils municipaux dans l'Allier

Paris, 25 mars. Le Journal Officiel publie: **Ministère de l'Intérieur.** — Par décret, les conseils municipaux des communes de Rocles de Saint-Hilaire et de Treban, situées dans le département de l'Allier, sont suspendus jusqu'à la cessation des hostilités.

Il est institué, dans chacune des communes susvisées, une délégation spéciale habilitée à prendre les mêmes décisions que le conseil municipal.

Les délégations spéciales instituées par l'article précédent sont ainsi composées:

Rocles: président: M. Reigueron Jean-Baptiste, propriétaire exploitant; membres: MM. Auger Charles, cultivateur; Guillaumin Armand, cultivateur.

Saint-Hilaire: président: M. Lajarge Antoine, boucher; membres: MM. Petitjean François, cultivateur; Ferrandons Firmin, cultivateur; Pichardes Firmin, cultivateur.

Treban: — Président, M. Melou Félix, propriétaire exploitant; membres: MM. Raymond Alexandre, propriétaire; Lavry Eugène, épicer; Guillaumin Martin, entrepreneur de battage; Perret Jules, propriétaire exploitant.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Le Gérant: A. CARROT.

M. Paul Reynaud met au point différents rouages de son ministère

Les attributions du sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'Air... Paris, 24 mars. Par arrêté publié à l'Officiel, le sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'Air est sous l'autorité de l'Air, chargé des études et des fabrications du matériel aéronautique.

Le sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'Air assure la liaison permanente du ministère de l'Armement, aux fins de réaliser la meilleure utilisation des ressources en matières d'outillage et de main-d'œuvre qui les conditionne.

Si la menace d'un déséquilibre venait à se manifester entre les programmes de la cadence des fabrications et les ressources, le sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'Air proposera les mesures nécessaires aux ministères de l'Air et de l'Armement.

Le classement par équipes: 1. Mignard (U. S. Nevers), en 50"; 2. Berthaud (U. S. Berry), à 90 mètres; 3. Aloizas (U. S. Nevers); 4. Fattey (A. S. Montferand); etc.

Peu Abat (A.S.M.); 6. Gabay (U.B.); 7. Renoir (U.S.B.); 8. Malveau (A.S.M.); 9. Loriot (U. S. La Charité); 10. Huemberey (U. S. Nevers); etc.

Classement par équipes: 1. U.S. Nevers, 42 pts; 2. A.S. Montferand, 47 pts; 3. U.S. Berry, 52 pts; 4. U.S. La Charité, 53 pts.

Le cabinet duprésident du Conseil

Nous croyons savoir que parmi les personnes auxquelles M. Paul Reynaud fera appel pour son cabinet, au ministère des Affaires étrangères, figurera M. Roux, directeur général des Travaux publics et des Transports.

M. Paul Reynaud a désigné pour diriger le cabinet de la présidence du Conseil, M. Dominique Léca, directeur au ministère des Finances.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT

Si vous avez besoin d'argent, n'oubliez pas que la Banque de France avance 90 % et même 95 % sur les Bons d'Armement, selon leur échéance. Le solde est payé à l'échéance.

LA FÊTE DE PAQUES AU VATICAN

Cité du Vatican. Plus de 50.000 fidèles ont assisté, dans la basilique Saint-Pierre, à la messe de Pâques, célébrée par Pie XII, avec le faste traditionnel de la Cour papale.

Le pape a prononcé une homélie, le Pape a illustré la signification de la Rédemption par rapport surtout aux événements actuels et a appelé de ses vœux le jour où la paix et la concorde et l'unité pourront à nouveau régner sur l'humanité.

LES COURSES

A AUTEUIL

PREMIERE COURSE. — 1. Jaseur (A. Bates); 2. Ibis VIII (P. Senet); 3. Bourneville (A. Dixon).
Mutuel: gagnant, 16,50; placé, 8,7. Pari jumelé (unité 10 fr.): 36,65.

DEUXIEME COURSE. — 1. Le Chevreuil (D. Duveau); 2. Acrot (N. Pelat); 3. Le Lampon (R. Bates).
Mutuel: gagnant, 30; placé, 8,50, 7, 10.

TROISIEME COURSE. — 1. Gallier (G. Pélissier); 2. Guindola (D. Duveau); 3. Ouf Pachia (R. Bates).
Mutuel: gagnant, 17; placé, 9,50, 26, 11,50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Kid (S. Pélissier); 2. Guindola (D. Duveau); 3. Ouf Pachia (R. Bates).
Mutuel: gagnant, 17; placé, 9,50, 26, 11,50.

CINQUIEME COURSE. — 1. Le Grand Lièvre (R. Bates); 2. Dernière Illusion (M. Bonaventure).
Mutuel: gagnant, 24; placé, 10, 7,50, 13.

SIXIEME COURSE. — 1. Khasnadar (M. Bonaventure); 2. Triancourt (A. E. Bobet); 3. Bouton d'Or III (E. Mantoux).
Mutuel: gagnant, 11; placé, 8, 14,50, 29,50.

SEPTIEME COURSE. — 1. Champeros (R. Bates); 2. Salut (E. Pélissier); 3. La Gabelle (H. Gleizes).
Mutuel: gagnant, 13; placé, 8,50, 22, 42.

A NICE

PREMIERE COURSE. — 1. Blaze (E. Miro); 2. Ping Si (P. Di Cicco); 3. Mounette (C. Wakeford).
Mutuel: gagnant, 12,50; placé, 8, 11, 12,50.

DEUXIEME COURSE. — 1. Nabuchodonosor (E. Miro); 2. C. G. (G. Duboc); 3. No B (H. Masson).
Mutuel: gagnant, 16,50; placé, 8, 14,50, 29,50.

TROISIEME COURSE. — 1. Palanca (H. Maucau); 2. Kidnapper (E. Miro); 3. Bistoutou (L. Toche).
Mutuel: gagnant, 74,50; placé, 14, 8, 10.

QUATRIEME COURSE. — 1. Maucau (M. Capovilla); 2. Louvigny (H. Maucau); 3. Kadek (M. A. Essartier).
Mutuel: gagnant, 9,50; placé, 8, 14,50, 29,50.

CINQUIEME COURSE. — 1. Mezzalana (A. Marengo Ris); 2. Nectar IV (Christacos); 3. Maître Jacques (M. Morte).
Mutuel: gagnant, 10; placé, 8, 9,50. Pari jumelé (unité 10 fr.): 32.

LE CHAMPION DU CENTRE MIGNARD REMPORTE le Cross de l'U. S. Nivernaise

L'U. S. N. a fait riposter, hier, sur sa piste du Pré-fleur, un cross sur trois mille mètres.

Cette épreuve a revêtu une importance particulière du fait de la présence de l'équipe (cadet) interdépartementale qui se distinguait récemment dans le championnat de France.

Aloizas, puis Mignard, de l'U. S. Nevers, menèrent la course.

A mi-parcours, on notait dans l'ordre: Mignard et Berthaud, Aloizas suivait à cinq mètres.

Par la suite, Mignard active et ne fut plus inquiété par le champion du Berry Berthaud.

Voici le classement:

1. Mignard (U. S. Nevers), en 50"; 2. Berthaud (U. S. Berry), à 90 mètres; 3. Aloizas (U. S. Nevers); 4. Fattey (A. S. Montferand); etc.

Peu Abat (A.S.M.); 6. Gabay (U.B.); 7. Renoir (U.S.B.); 8. Malveau (A.S.M.); 9. Loriot (U. S. La Charité); 10. Huemberey (U. S. Nevers); etc.

Classement par équipes: 1. U.S. Nevers, 42 pts; 2. A.S. Montferand, 47 pts; 3. U.S. Berry, 52 pts; 4. U.S. La Charité, 53 pts.

Championnats de France interrégionaux

PARIS. — Red Star bat U. S. Boulogne par 6 buts à 1.

PARIS. — C. A. Paris et R. C. Lens font match nul par 4 buts à 4.

LOUEN. — F. C. Rouen bat R. C. Paris par 3 buts à 1.

REIMS. — Stade de Reims bat Havre A. C. par 4 buts à 1.

ARRAS. — R. C. Arras bat Excelsior Roubaix par 4 buts à 1.

A la suite de ces rencontres, Rouen est seul en tête de ce groupe, tandis que Reims prend la seconde place devant Le Havre, relégué à la troisième.

Voici, du reste, le classement:

1. Rouen: 8 matches joués, 14 points; 2. Reims: 9 matches joués, 13 points; 3. Le Havre: 8 matches joués, 10 points; 4. C.A. Paris: 8 matches joués, 8 points; 5. Excelsior Roubaix: 8 matches joués, 7 points; 6. ex-aequo: R. C. Paris, 7 matches; Arras, 9 matches; Boulogne, 8 matches, tous 5 pts; 9. Red Star: 0 point.

Coupe de l'Allier

POULE B

ABREST. — Stade Saint-Yorais bat U. S. Abrest par 10 à 1.

Le score ne reflète pas très exactement la physionomie de la partie en ce sens que les locaux s'effondrèrent sur la fin.

Mais les visiteurs étaient très nettement supérieurs. A la mi-temps, ils menaient par 10 à 0.

Comme toujours, le goal Monterrey et ses deux arrières abattirent une grosse besogne.

Les Gannatois ont réussi à vaincre les Cussetois, mais la partie ne se déroula pas sans incidents, surtout sans doute au début de la rencontre.

Jusqu'à la mi-temps, le jeu fut équilibré, mais à ce moment décisif, les locaux très en verve menaient par 2 buts à 1.

C'est après le repos que les visiteurs protestèrent contre une décision arbitrale et que la partie se poursuivit plus hâtivement pour se terminer finalement par une victoire locale méritée.

FINALE DE LA COUPE DU PUY-DE-DOME

VOLVIG. — F. C. Riom bat U. S. Saint-Amant-Talende, par 4 buts à 1.

Suivant nos prévisions, le F.C. Riom s'est affirmé le titre de champion du district du Puy-de-Dôme, en battant d'une façon nette l'U.S. St-Amant-Talende.

C'est devant une nombreuse assistance de 400 personnes environ, — que s'est déroulée cette rencontre.

Les hommes de Tixier ayant absolument mérité leur succès, leur onze s'est montré plus complet et ils se montrèrent supérieurs.

Certes, les jeunes Usaites tinrent bien le coup au cours du premier half, qu'ils terminèrent en menant par un but à zéro, mais ils s'effondrèrent complètement en seconde mi-temps.

Le Football Club, qui semblait manquer de décision, s'en est donné à cœur ouvert, réussissant à inscrire quatre buts sans que l'Union Sportive puisse aggraver la marque.

THIERS. — Association Sportive Moulinoise bat Sélection Thiernoise, par 3 buts à 1.

La grande réunion mise sur pied par la Sélection thiernoise a obtenu le plus vif succès, tant au point de vue populaire que sportif. Comme prévu, les Moulinois ont enlevé la décision sur les locaux, après avoir fourni un remarquable effort.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que les Couteliers se laisseront malmenés sans offrir la moindre réaction, non loin de là, bien au contraire, ils montrent, également, une belle défense qui se brisa sur une offensive de tout premier ordre.

Notons qu'à la première mi-temps, les visiteurs possédaient

LA VIE SPORTIVE

CHARLES VAAST chez les champions et KLÉBERT PIOT chez les jeunes, gagnent le cyclo-cross de l'«Auto»

Ce matin, s'est disputée dans le bois de Clamart et pour la quatrième fois, la classique épreuve de cyclo-cross des jeunes et des champions organisée par notre confrère « l'Auto » et la délégation militaire de l'Union Vélocipédique de France.

Comme toujours, le fait noté chez le champion de France Laforgue, de Choque, Sautier et Duc, qui, étant mobilisés, n'ont pu obtenir de permission.

Le départ est donné à 8 heures. La lutte est vive pour prendre le commandement, finalement, en haut de la côte où, tout à l'heure, aura lieu l'arrivée, c'est Bertelin qui mène devant Vaast.

Au passage de l'étang des Fontaines, Vaast est passé en tête; Oubron (A. L. P.), à 2 mètres de position. A la Fosse aux Loups, dernière étape à franchir avant l'arrivée, Vaast a plus d'une minute d'avance.

Voici le classement:

1. Charles Vaast (Cyclo-Club de Lens), les 46 kil. en 35' 10"; 2. Frazit (E. S. Puteaux), à 1' 31"; 3. L. Hiver (A. L. P.), à 2' 07"; 4. Bardelli (individual); 5. Beltram (Sannois Enghien Sportif); 6. Vella (A. C. P.); 7. Pedati (individual); 8. Oubron (A. L. P.); 9. Maday (A. C. P.); 10. Chauniat (A. C. P.); 11. Mauduit (A.S.P.P.); 12. Gondel (A. S. Malakoff); 13. Morin (E. S. Puteaux); 14. Goussier (individual); 15. Guzzo (A.C.P.).

La course des Jeunes

Voici le classement:

1. Kléber Piot (Saint-Denis), les 16 kil. en 36 minutes; 2. Rigaud (Lens); 3. Ceci (V.C. A.C.); 4. Hamadi (C.S.G.); 5. Robie (V.C.M.).

PRAT CONSERVE définitivement le Brassard au Vel' d'Hiv' Parisien VANNI-D'ANDRÉA GAGNENT L'AMERICAINE

Paris, 24 mars. La réunion de cet après-midi au Vélodrome d'Hiver a été marquée notamment par une nouvelle victoire du détenteur du brassard-poursuite, Prat qui, opposé à d'Andréa, l'a rejoint au bout de 3 k. 250, puis, poussant jusqu'au quatrième kilomètre, a réalisé le temps de 5' 17" 4/5, ce qui est un des meilleurs du Vélodrome d'Hiver.

Voici les résultats techniques de la réunion:

Grand Prix d'honneur de vitesse. — 1. Noblet; 2. Lorenzetti; 3. Verma.

Brassard-poursuite. — Prat relégué d'Andréa après 3 k. 250, conservant définitivement son trophée.

Grand handicap. — 1. Douset (5 mètres); 2. Anarion (25); 3. Claisy (35); 4. Mignat (95).

Grand Prix d'honneur (omnium). — 1. Branski, 7 points; 2. Fousse, 9; 3. Dujay, 13; 4. ex-aequo: Pédrali, Vanni et Baillieux, 14; 7. Delvoye, 14 1/2.

Grand Prix d'honneur de l'Américaine (50 kilomètres). — 1. Duvy-Brouin, en 1 h. 10"; 2. Vanni-d'Andréa, 15 points; 3. A un tour; 3. Pousse-Delvoye, 12 points; 4. Broussé-Pédrali, 7 points; 5. Coste-Martinou, 5 points; 6. Idée-Guillier, 1 point.

déjà l'avantage à la marque par 2 buts à 1.

En l'absence de rideoau C.A.S. Durrolen bat péniblement Sélection thiernoise B, par 4 buts à 3.

LA RÉUNION DE BOXE DU CENTRAL PARISIEN

Paris, 24 mars. Voici les résultats de la réunion de boxe de cet après-midi au Central Sporting Club.

Tournoi de Pâques. — Amateurs: Camos bat Boileux aux points; Longuet bat Bouko aux points; Berteaux champion de France des poids coq bat Koisar par k.o. à la première reprise; Péro bat Brayet par abandon à la troisième reprise; Riom bat k.o. à la troisième reprise; 2. Lenoir (Academia); 3. Lotte (Academia); 6. Fradin (E.S. 15). Classement par équipes. — 1. E. S. du 15^e; 2. Alsacienne-Lorraine de Paris.

RUGBY La vitesse garantit LE SUCCÈS DES MONTFERRANDAIS

NEVERS. — A. S. Montferrand (Juniors) bat U. S. Nevers (1) par 13 à 9.

Belle partie jouée courtoisement. L'activité débordante du pack montferrandais eut raison, en deuxième mi-temps, de la jeune formation locale.

Les Nivernais, très courageux et animés du meilleur esprit amorceur de belles attaques par Benchet, Robert et les centres Eydoux et Malville.

Ils tinrent même la dragée haute avec les visiteurs durant le premier « times » mais plus entrainés, les Montferrandais firent un superbe fin de partie.

Au repos, un essai non transformé était inscrit de part et d'autre.

L'A. S. A. VAUZELLES batte de justesse au Creusot

Paris, 24 mars. Un public nombreux assistait cet après-midi à la première journée du tournoi de football organisé par l'Union Sportive du Vésinet.

Le match principal mettait en présence une équipe du C. A. Paris et une sélection de la Royal Air Force.

LE CREUSOT. — J. O. Creusot (1) bat A. S. A. de Vauzelles par 2 buts à 1.

Cette rencontre, disputée avec une absolue correction, fut un régal pour le public nombreux qui en suivit les phases magnifiques avec le plus vif intérêt.

De ses précédentes exhibitions, dont quelques-unes avaient été bien moyennes en championnat régional, l'équipe creusotine montra sa classe en face du team vauzellien et fournit de loin la meilleure partie de sa saison.

Elle s'assura la victoire dans les vingt premières minutes par 2 buts presque consécutifs, marqués par Perrin et Labille.

Vauzelles rentra le sien peu après par Leclercq.

A la reprise, bien que dominant le plus souvent, les locaux par manque de réussite, ne purent augmenter leurs buts.

Le goal vésinetien Firman fut, du reste, très brillant et, avec lui, le puissant arrière Blondelet. Au Creusot, citons Roger, Pertrin, Maurizi et Perrandin.

En l'absence de rideoau, Creusot (Juniors) bat Union Sportive Eculoise (1) par 7 buts à 4.

MATCHES AMICAUX TOULOUSE bat Toulouse F. C. par 7 buts à 3.

En résumé, résultat équilibré, match agréable et très disputé.

Paris, 24 mars. Le cross international des juniors, auquel ont pris part les représentants de l'Angleterre, de la France et de la Belgique, s'est disputé, ce matin, à la Croix-Catholique.

Dès le départ, la lutte s'est engagée entre les Britanniques et les Français. L'Anglais Aaron, prenant résolument la tête, imposa son allure sévère et après quelques centaines de mètres, il menait avec le Français Cottin dans sa foulée.

Les 2 km. 700 étaient couverts par Aaron en 10' 40", derrière, suivaient à des distances plus ou moins grandes, l'Anglais Tunnis, les Français Piot, Silvestri, Kerromes, l'Anglais Charles Woorth, puis encore des Français.

Après 6 km. 700, couverts en 19' 07" 2/10 l'Anglais Aaron mène toujours, suivi de Cottin et de Pierre Demay. Les équipes s'établissent comme suit:

France, 31 points; Angleterre, 53 pts; Belgique, 108 points.

La dernière boucle est abordée avec une allure toujours rapide, la lutte se poursuit entre l'Anglais Aaron et le Français Cottin. A ce moment, la Belgique produit un gros effort et se rapproche, sensiblement.

A 800 mètres de l'arrivée, Cottin tente sa chance, mais en vain. L'Anglais Aaron le rejoint par derrière, et, à 100 mètres du but, l'Anglais l'irradie, finalement, son adversaire pour gagner aisément.

Voici le classement:

1. Aaron (Angleterre), les 7 km. 700 en 27' 2/10; 2. Cottin (France), 28'; 3. Tunnis (Angleterre), 28' 09" 6/10; 4. Piot (France), 28' 19" 5/10; 5. Demay (France), 28' 21" 2/10; 6. Silvestri (France), 28' 25" 4/10; 7. Boutin (France), 28' 34" 8/10; 8. Charles Worth (Angleterre), 28' 36" 6/10; 9. Cole (Angleterre), 28' 37" 10/10; 10. Cottin (France); 11. Minjoul (France); 12. Leveque (France); 13. Kerromes (France); 14. Reiff (Belgique); 15. Verlinden (Belgique).

Classement par équipes

1. France, 34 points; 2. Angleterre, 60 points; 3. Belgique, 108 points.

En lever de rideau fut disputé le 4^e championnat de France féminin de la Fédération française d'athlétisme groupant une vingtaine de concurrentes.

Voici les résultats:

1. Turpin (E.S. 15^e), les 3 kilomètres en 12' 41" 6/10; 2. Klein (E.S. 15^e), 13' 54"; 3. Germain (E.S. 15^e), 15' 24"; 4. Lenoir (Academia); 5. Lotte (Academia); 6. Fradin (E.S. 15^e). Classement par équipes. — 1. E. S. du 15^e; 2. Alsacienne-Lorraine de Paris.